

# **RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL**

**Un Peuple – Un But – Une Foi**



-----

## **SOIXANTE HUITIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES**

**\*\*\*\*\***

### **DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MACKY SALL, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

*New York, le 25 Septembre 2013*

**Mesdames, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,  
Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Distingués Délégués,**

Au nom de la délégation sénégalaise, j'adresse mes meilleurs vœux de succès à l'Ambassadeur **John William Ashe**, Président de la 68<sup>e</sup> Session de l'Assemblée générale.

En portant son débat sur le programme de développement post-2015, l'Assemblée nous rappelle que le temps nous est désormais compté d'ici l'évaluation finale des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

Malgré les progrès réalisés après plus d'une décennie de mise en œuvre des OMD, l'ampleur des défis est saisissante.

Pour près d'un milliard de personnes, la vie au quotidien ne s'est guère améliorée dans l'accès à la nourriture, au logement, à l'éducation et aux soins de santé.

Des mères continuent de perdre la vie en la donnant.

Les inégalités persistent au sein et entre les pays.

La crise économique perdure et le péril environnemental s'aggrave.

Il nous faut entreprendre des actions concrètes et déterminées pour traduire notre ambition collective en réalité.

Dans la quête du développement durable, la Conférence de Paris sur le climat en 2015 nous donne une nouvelle chance de nous ressaisir, en inversant les tendances négatives qui affectent la Planète Terre, notre habitat commun.

Relever le défi du développement durable et bâtir l'avenir que nous voulons, dans l'esprit de Rio+20, nécessite des efforts plus soutenus que la lutte contre la pauvreté.

Nous devons davantage investir dans l'éducation et la formation comme nous y engage le Partenariat Mondial pour l'Education ; moderniser l'agriculture ; rendre l'électricité accessible à tous ; développer des infrastructures qui stimulent le commerce et l'investissement. Ce sont ces piliers qui soutiennent la croissance et la prospérité.

C'est justement cette vision que porte le NEPAD à travers son Programme pour le Développement des infrastructures en Afrique (**PIDA**).

Au titre du PIDA, l'Afrique a identifié 51 projets prioritaires à travers le Continent, pour un coût global de 68 milliards de dollars dans la période 2012-2020.

En tant que Président du Comité d'orientation du NEPAD, je me réjouis du consensus dont le PIDA fait l'objet auprès de nos partenaires, notamment aux Sommets des BRICS, du G8 et du G20.

J'apprécie également le signal très fort donné, en juin dernier, par le G8 à Lough Erne, pour une lutte concertée contre l'évasion fiscale et d'autres pratiques frauduleuses qui affectent nos économies.

Il nous faut, à présent, aller de l'avant dans la mise en place des mécanismes convenus pour l'amélioration de la transparence dans les transactions internationales, y compris l'industrie extractive.

C'est la meilleure façon de soutenir les efforts de l'Afrique dans la mobilisation de ressources internes pour financer son développement.

Dans le même esprit, le Sénégal appelle à la réforme de la gouvernance économique et financière internationale, notamment les conditions d'accès au crédit et de financement des projets de développement économique et social.

### **Ne balisons pas la voie du futur avec les instruments du passé.**

Alors que l'aide publique, en chute libre, ne répond pas aux besoins de l'Afrique, la dynamique du progrès doit nous conduire à explorer d'autres mécanismes novateurs de financement qui s'offrent à nos pays.

L'Afrique n'est plus cette zone de turbulences et d'urgences humanitaires, mais un pôle émergent d'opportunités et d'investissements pour des partenariats novateurs et mutuellement bénéfiques.

Le monde a changé. L'Afrique aussi. Changeons de paradigmes et de vision.

Changeons notre regard sur le Continent.

Le changement, c'est aussi l'exigence qui commande la réforme du Conseil de Sécurité.

La légitimité du conseil ne procède pas seulement de son statut de garant du système de sécurité collective. Elle tient aussi, elle tient surtout, à la représentativité qui fonde son action au nom et pour le compte de tous les Etats membres.

### **Monsieur le Président,**

A cette même époque l'année dernière, le Mali, doublement affecté par un coup d'Etat et une agression terroriste d'un autre âge, était pour nous une source de graves préoccupations.

Le Sénégal, qui reste engagé au sein de la **MINUSMA**, se réjouit du rétablissement de l'intégrité territoriale et de la légalité constitutionnelle du Mali. Nous félicitons le peuple malien et sa classe politique pour ce dénouement heureux.

Nous soutenons fermement l'œuvre de réconciliation nationale que mène le Gouvernement, dans l'esprit de l'Accord de Ouagadougou.

Aujourd'hui, si les bandes armées ont été défaites, la menace terroriste sur le sahel n'est pour autant pas définitivement écartée.

Seule une action permanente, coordonnée et suffisamment dissuasive, nous permettra de relever les nouveaux défis sécuritaires sur le Continent.

Il y a urgence à rendre opérationnelle la Force africaine de réaction rapide aux crises, décidée par le dernier Sommet de l'Union Africaine.

En Guinée Bissau, le Sénégal soutient les efforts du Gouvernement de transition pour mener à bien le processus électoral.

Nous invitons les pays et Institutions partenaires à poursuivre leur appui au règlement définitif de la crise bissau guinéenne, y compris par le redressement économique du pays, la réforme cruciale du secteur de défense et de sécurité et la lutte contre le trafic illicite de drogue.

Nous souhaitons que la même attention soit apportée à la République Centrafricaine et à la République Démocratique du Congo, dans leur aspiration légitime à la paix, à la stabilité et à la préservation de leur intégrité territoriale.

Partout en Afrique, nous sommes attachés au respect des principes de l'Union Africaine contre les changements anti constitutionnels de Gouvernement, quel qu'en soit le procédé.

Au Proche Orient, le Sénégal exprime sa vive préoccupation devant les souffrances indicibles qu'endure la population syrienne. Nous appelons instamment le Gouvernement syrien à la retenue et au respect de l'Accord convenu pour le contrôle et la destruction de son arsenal chimique.

En sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Sénégal reste attentif à la reprise des négociations de paix israélo palestiniennes.

C'est un acte courageux et responsable pour autant qu'il traduise la vision de deux Etats, Israélien et Palestinien, chacun à l'intérieur de frontières sûres et internationalement reconnues.

Nous appelons, en conséquence, à l'arrêt des actes pouvant porter préjudice à cette perspective, notamment la poursuite, par le Gouvernement israélien, des colonies de peuplement sur les terres palestiniennes.

### **Monsieur le Président,**

Le 24 septembre, le Sénégal s'est joint à d'autres pays pour lancer la campagne internationale de lutte contre les violences sexuelles dans les conflits.

La violence sexuelle en temps de conflit est une cruauté insupportable pour les victimes et leurs familles. C'est un crime de guerre, une grave atteinte à la dignité humaine et à la conscience universelle.

Au nom de notre humanité commune, il est temps d'agir pour prévenir et arrêter de telles horreurs.

Il est temps d'agir pour que les victimes ne se sentent plus seules dans cette souffrance qui détruit le socle de la société.

Il est temps d'agir pour que les auteurs et les complices de ces crimes soient partout recherchés, jugés et punis à la hauteur de leurs forfaits.

Je vous remercie de votre aimable attention.